

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22317**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master Sciences Humaines et Sociales mention Ergologie spécialité Ergologie générale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Président de l'Université d'Aix Marseille, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315m Ressources humaines, gestion de l'emploi, 123g Sociologie et travail social ; Sociologie et santé

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel, peut exercer des responsabilités dans le domaine des relations humaines et sociales et de l'organisation du travail au sein d'une institution.

- Il élabore et pilote une stratégie relations humaines dans son institution ;
- Il participe à l'organisation du travail et à la conduite du changement ;
- Il repère et évalue les compétences individuelles ou collectives ;
- Il évalue les implications sociétales des activités de l'institution ;
- Il réalise des audits sociaux et organisationnels ;
- Il conçoit et organise des formations sur l'analyse du travail ;
- Il collabore avec les responsables dans le domaine de la prévention des risques professionnels, de l'organisation de la santé au travail.

Le diplômé a acquis des compétences pluridisciplinaires concernant les situations de travail lui permettant de :

Evaluer des risques professionnels et préconiser des actions de prévention pour l'aménagement des postes, l'amélioration des conditions de travail et l'accompagnement du changement.

Concevoir et planifier les actions de formation et d'information pour répondre aux besoins des organisations dans le domaine de l'organisation du travail et de l'analyse des risques liés aux situations de travail.

Auditer/certifier des organisations et démarches d'entreprises et préconiser des évolutions situations de travail pour accompagner les décisions stratégiques de l'institution et anticiper les besoins d'emplois.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler dans tous les secteurs d'activité :

Entreprises

Administration / Services de l'Etat

Collectivités territoriales

Associations

Société de conseil

Société de services

Chargé de mission ; formateur ; chargé des relations sociales ; responsable de l'organisation du travail ; préventeur ; consultant en organisation du travail et en formation

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2111 : Formation professionnelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme comporte 120 crédits ECTS et se déroule sur quatre semestres. Une admission sur dossier et entretien en formation initiale, en formation continue, en VAE ou en VAP est possible en première ou en deuxième année pour les étudiants qui n'ont pas un diplôme en sciences humaines et sociales. Les unités d'enseignement se compensent dans chaque semestre. Pas de compensation entre les semestres. L'évaluation se fait en contrôle terminal et continu.

#### **S1 : introduction à la démarche ergologique (175 h, 30 ECTS)**

CM : ergologie (6 ECTS - 35 h)

CM : ergonomie (6 ECTS - 35 h)

CM : le travail : histoire et structures (6 ECTS - 35h)

TD : Entreprise et travail (12 ECTS - 70h)

#### **S2 : les apports disciplinaires (150 h, 30 ECTS)**

CM : philosophie (5 ECTS - 25h)

CM : économie politique (5 ECTS – 25h)

CM : sociologie (5 ECTS – 25h)

CM : droit (5 ECTS – 25h)

CM : sciences de l'éducation (5 ECTS – 25h)

CM : psychologie (5 ECTS – 25h)

**S3 : approfondissement de la démarche ergologique (203 h, 30 ECTS)**

CM : épistémologie et ergologie (6 ECTS – 35h)

CM : le travail : concepts et problèmes (6 ECTS – 35h)

CM : outils de gestion du travail (6 ECTS – 35h)

TD : questions d'actualité (12 ECTS – 85h et 18h par groupe pour l'exposé)

**S4 : mise en œuvre de la démarche ergologique (30 ECTS)**

Stage en entreprise (avec rapport de stage) ou en laboratoire de recherche (avec mémoire de recherche) (30 ECTS)

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis 120 ECTS qui s'ajoutent aux 180 crédits de la licence, soit au total 300 crédits européens.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 50% d'enseignants et 50% de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté d'habilitation du diplôme n° 20081017 en date du 06 novembre 2013

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Code de l'éducation article L613-3

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

2011-2012 : 14 F 7 H

2012-2013 : 14 F 6 H

2013-2014: 15 F 12 H

<http://deve.univ-amu.fr/ove>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-amu.fr/>,

<http://formations.univ-amu.fr/ME5HER.html>

<http://www.ergologie.com>

**Lieu(x) de certification :**

Marseille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Aix en Provence**

Université d'Aix-Marseille – UFR ALLSH

29, Avenue Robert Schumann

13621 Aix-en-Provence Cedex 01 France

**Historique de la certification :**

Habilité la première fois avec distinction « parcours professionnel » et « parcours recherche » ; devient indifférencié sur proposition du ministère en 2006

Le Master d'ergologie est certifié ISO 9001-2008 pour la formation initiale et continue.